

**Arrêté du 14 septembre 2016 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) à l' école nationale des greffes de Dijon**

**NOR : JUSB1626960A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de M. Henri-Paul GRONDIN, adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe en sa qualité de régisseur suppléant à l'école nationale des greffes de Dijon.

**Article 2**

Mme Camille-Sophie CLAVEAU, greffière, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante à l'école nationale des greffes de Dijon.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par le directeur de l'école nationale des greffes de Dijon, en sa qualité d'ordonnateur secondaire au comptable assignataire.

Fait le 14 septembre 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**